



Brönnimann Charles

Conséquences financières pour les entreprises à la suite de l'épidémie de Covid-19

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 02.03.20

DEE

Dépôt

La situation économique de nombreuses entreprises est gravement péjorée par l'épidémie du Coronavirus, notamment celles qui vivent du tourisme. Les différentes informations et les décisions désordonnées des pouvoirs publics en Europe et en Suisse ont déjà des conséquences désastreuses pour certaines branches.

L'annonce du Conseil fédéral qui vient d'interdire toutes manifestations rassemblant plus de 1000 personnes aggrave et accélère encore un peu plus les problèmes de trésorerie. Cette décision alimente la psychose et va gravement nuire à l'économie de ce pays, laissant les petites entreprises subir et livrées à elles-mêmes.

Afin que les assurances rentrent en matière pour différents cas de figure, il aurait fallu qu'une pandémie soit officiellement reconnue. Malheureusement, il n'en est rien, le Conseil Fédéral se contente d'interdire et de prendre des mesures à l'interne alors que tous les cas sont issus de personnes qui proviennent de zones à risque.

Compte tenu de ce qui précède, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Le Conseil d'Etat entent-il soutenir financièrement ces entreprises qui sont gravement et directement affectées par les conséquences liées à ce virus ?
2. Le Conseil d'Etat a-t-il les compétences pour déclarer une situation d'urgence et ainsi mettre à contribution les assurances ?
3. Dans le cas contraire, le Conseil d'Etat entent-il intervenir auprès de la Confédération pour faire admettre cette catastrophe avec effet rétroactif ?

—